



ICP

UNIVERSITAS
CATHOLICA
PARISIENSIS

Libellé
inconnu

Les Grands Cours : la découverte de nouveaux grands défis contemporains pour les étudiants

La Chaire ICP-ESSEC Entreprises et Bien Commun a proposé aux étudiants de l'ICP et de l'ESSEC 6 séances pour les sensibiliser sur les enjeux de la prise en compte du bien commun par les entreprises. Deux d'entre eux partagent leur expérience.



Recevez l'actualité de l'ICP !

Je choisis mes centres d'intérêts



FORMATION

Tous les étudiants de Licences de l'ICP suivent les Grands Cours. Ils ont pour objectif de susciter des prises de conscience et d'initier les étudiants aux domaines d'excellence de l'établissement en leur faisant **découvrir de nouvelles disciplines** et appréhender de **nouvelles méthodes de travail**.

Les étudiants de l'ESSEC, sur la base du volontariat, ont eu la possibilité de suivre en distanciel le Grand Cours de la Chaire ICP-ESSEC Entreprises et Bien Commun.

La Chaire a proposé six Grands Cours aux étudiants sur le thème " **Entreprises : de la responsabilité sociale (RSE) au bien commun** ". La participation de la Chaire aux Grands Cours a permis de **démontrer le caractère contemporain de ses recherches**, les thèmes évoqués étant plus que jamais au cœur dans des enjeux et préoccupations des entreprises.

Emilie Tardivel et Maurice Thévenet, directeurs titulaires de la Chaire, ont donc pu sensibiliser les étudiants sur le bien commun et ses enjeux.

Carla, étudiante en seconde année en Droit parcours Droit Privé à l'ICP et Paul, étudiant dans le Programme Grande Ecole du *Master In Management* à l'ESSEC ont décidé de suivre ce Grand Cours.

Ils ont tout deux été motivés par le mélange des différentes disciplines proposées mais non moins complémentaires (philosophie et management). Découvrez leur témoignage.

Pourquoi avez-vous décidé de suivre les Grands Cours de la Chaire ICP-ESSEC Entreprises et Bien Commun ?

Paul : "Conscient des enjeux autour de la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) aujourd'hui en entreprise et désireux d'en savoir plus sur les fondements éthiques et juridiques des évolutions actuelles, j'ai trouvé que ce Grand Cours serait une occasion d'en savoir plus. Connaissant par ailleurs les liens historiques entre l'ESSEC et l'ICP, cela avait du sens pour moi de suivre un cours qui associait les ressources des deux institutions."

Carla : " Plus tard, je souhaite m'orienter vers un métier qui touche au droit des affaires, il m'a donc semblé intéressant de choisir un Grand Cours qui portait sur le domaine de l'entreprise ainsi que son évolution, mais également sur le rapport des entreprises avec le bien commun."

Quels apports et bénéfices en retirez-vous ?

Paul : "Il me semble que je sors de ce cours avec des connaissances accrues autour des RSE (volontairement plurielles), des objets tels que la raison d'être, le bien commun, etc."

Carla : " Grâce à ce grand cours, j'ai appris ce qu'était la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE), son évolution au cours de l'Histoire, les engagements qu'elles doivent prendre pour la société et sa prospérité, mais aussi les changements auxquels ont dû faire face lesdites entreprises en matière d'environnement pour combler les standards qu'on attend de leur comportement."

Que diriez-vous aux futurs étudiants pour qu'ils suivent ce Grand Cours ?

Paul : "Je pense que je dirais aux futurs étudiants qu'il s'agit, surtout du point de vue d'un étudiant de l'ESSEC, d'un plus. C'est une occasion rare de vraiment découvrir ce qui se cache derrière la recherche du bien commun pour l'entreprise. On ne peut que retirer quelque chose de ce cours et il ne peut être que bénéfique d'être à la page sur les enjeux de RSE ainsi que sur les différentes approches que les entreprises peuvent adopter pour agir pour le bien commun."

Carla : "Ce Grand Cours a un aspect philosophique auquel on ne s'attend pas forcément. C'est très intéressant et enseigné par des professeurs passionnés par leur matière, qui aiment ce qu'ils enseignent. C'est une matière qui nous permet de penser et apprendre un aspect nouveau des entreprises."

Lieu(x) :

Publié le 28 mars 2023 – Mis à jour le 7 avril 2023

A lire aussi

À LA
UNE

